

Procès-verbal n°11 de la Commission des Compétitions Féminines

| | |
|--------------|--|
| Réunion du : | Vendredi 16 février 2024 |
| À : | District Gard Lozère |
| Présidence : | Mme Bernadette FERCAK |
| Présentes : | Mmes Sophie Margaux LAGANDRE et Léa PHEULPIN |
| Excusés : | Mme Stéphanie ALBEROLA, Martine JOLY Nadine GRECO Mr Michel COLLADO, Christian TAVES |

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances envoyées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le procès-verbal N°10 de la réunion du 19 janvier 2024

Coupe André VIGIER seniors à 8 1/4 de finales

Le tirage au sort a été effectué par Mrs Teddy GRAS et Lucas LESCURE et a donné lieu aux rencontres suivantes :

- ANDUZE SC /SUMENE ES
- ST HILAIRE LA JASSE / ALL FIVE ACADEMIE
- AIMARGUES St O /MONOBLET US
- GALLICIAN GC / Ent. CALVISSON VAUNAGE

Les rencontres auront lieu sur le terrain du club premier nommé, le dimanche 17 mars 2024

Coupe André VIGIER U15 F à 8 1/4 de finales

Le tirage au sort a été effectué par Mrs Teddy GRAS et Lucas LESCURE et a donné lieu aux rencontres suivantes :

- STADE BEUCAIROIS /LANGLADE FC
- FOOT TERRE CAMARGUE / MONOBLET US
- QUISSAC GC / BAGNOLS PONT
- AIMARGUES St O / ES MARGUERITTES

Les rencontres auront lieu sur le terrain du club premier nommé, le samedi 16 mars 2024

La Présidente,

Bernadette FERCAK

La Secrétaire de séance,

Margaux Sophie LAGRANDE